

Vigoulet-Auzi

bulletin municipal - février 2022

le Lien



Belle
année
2022



Photo © Richard Tisseyre

4

Vie Municipale

10

Dans mon village

17

Environnement

Sommaire

Vie municipale

Les valeurs de la République.....	4-5
Notre municipalité en bref.....	5
Point d'avancement de nos projets majeurs.....	6
2022, une année riche en termes d'échéances électorales nationales.....	7
Droit de réponse.....	8-9
La fibre de Charybde et Scylla.....	9

Dans mon village

In mémoriam, Madame Jacqueline VAN HAVERBEKE	10
Concert à Vigoulet-Auzil.....	11
A.V.E.C.....	11
Sortie des Aînés à la Halle de la Machine	12
Le Comité des Fêtes.....	13
Danse	13
Le BisCoteaux Trail.....	14
L'École de Football	15
Entrepreneurs des coteaux	16
Rappel sur l'ouverture et la présence de nos commerces de bouche.....	16

Environnement

Vers la suppression des contenants en matière plastique à la cantine.....	17
Objectif plantation !.....	18
Point sur l'extinction de l'éclairage nocturne.....	19

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h
et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h

Mot du maire



Chaque nouvelle année appelle son lot d'espérances, d'espoirs.

Je ne serai pas original, mais comme si l'on conjurait le sort, cela fait maintenant deux ans que l'on attend et que l'on appelle de nos vœux cette sortie de crise sanitaire espérant que cette année soit la bonne.

Pourtant, unissant nos efforts, on peut trouver dans cette situation la preuve que les valeurs de solidarité, d'humanité se sont souvent trouvées renforcées, pour venir en aide aux plus faibles, et aux plus défavorisés, et aux plus anciens d'entre nous.

Notre école n'a jamais fermé, elle fut même l'école référente de huit communes environnantes au plus dur de la crise, pendant le confinement, les quelques années de turpitudes sont loin derrière nous, et son avenir est assuré pour de longues années, merci à tous : enseignants, parents, communes voisines, pour votre confiance.

En même temps, votre équipe municipale, dans un esprit de mobilisation exemplaire, a œuvré sans relâche, à préparer l'avenir de notre village, conforme aux promesses.

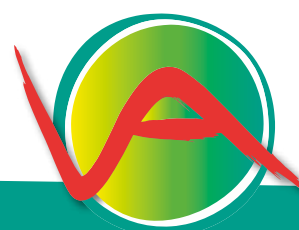
Tous les « grands projets phares » (à notre échelle) ont été mis en œuvre :

- > Faloure, permis et adaptation ad hoc du PLU, renforcement de la centralité, avec ses commerces et services, accession à la propriété à prix abordable innovante (BRS)
- > Canto Coucut, lotissement communal à taille humaine (15 lots), lui aussi innovant dans sa conception évolutive, écologique, rétention des eaux à la parcelle, peu d'artificialisation du sol, plantation d'arbres et de haies, et l'aménagement d'un bois pédagogique ouvert à tous ;
- > Le centre culturel, concept architectural original, vertueux et innovant en matière d'économie d'énergie, avec sa « Cantine », espace repensé avec les associations, et l'aménagement d'une place de village, parvis depuis l'Eglise ouvrant sur les Pyrénées. Le Sicoval, convaincu des qualités énergétiques et d'accessibilité du projet, s'associe à sa réalisation, et son financement, de même que l'Etat (plan de relance), la Région, le Département.

Votre village se donne les moyens d'être un lieu de vie agréable, convivial, privilégié, accueillant et dynamique, sans rien sacrifier de son environnement exceptionnel.

Bonne année 2022 à toutes et tous.

Jacques Ségéric



Contact mairie

Tél. 05 61 75 60 19

www.mairie-vigoulet-auzil.fr | e-mail : mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr

Les valeurs de la République

Je suis garant des valeurs de la république dans notre communauté villageoise, que j'entends faire respecter chaque fois que cela sera nécessaire.

Vous connaissez tous les principes fondamentaux édictés par la loi de 1905. Notre patrimoine est à la fois matériel et intellectuel, le plus souvent symbolisé par « l'amour du clocher ». Notre clocher et notre Eglise ont fait l'objet de la plus grande, la plus belle réalisation de ces dernières années (je le dis avec d'autant plus de sincérité et de reconnaissance, que je n'en suis pas l'auteur).

Ce patrimoine, conservé, entretenu, rénové, grâce à la contribution de tous les citoyens, pour le coup tous contribuables, sans distinction de religion, de couleur de peau, d'idées philosophiques, serait-il placé sous la coupe réglée d'un seul et arbitraire ecclésiastique, prenant des décisions dénuées de tout sens humain, aveuglé par des concepts religieux d'un autre monde, d'une autre époque, tenant des propos politiques dans une église appartenant à la commune, ce qui est proscrit par la loi de 1905 ?

Je le dit clairement, comme la loi m'y autorise, il n'est pas acceptable que ce même prêtre, outrepassant ses droits, se permette de refuser notre Église, pour célébrer les obsèques d'un Vigoulétain au seul motif de son appartenance religieuse, en l'occurrence de la religion protestante.

Je l'ai invité à s'expliquer, usant de mon autorité de police, il n'a pas daigné répondre à ma sollicitation, me contraignant à porter son comportement coupable à la connaissance de tous.

Pour ce combat philosophique je n'utiliserai que la plume, puisse-t-elle suffire à contrer les attaques inadmissibles contre les notions d'humanité, de fraternité, d'égalité, de laïcité, de justice pour lesquelles tant d'hommes et de femmes ont payé de leur vie pour que ces valeurs soient acquises dans notre société, sans être obligés d'opposer les femmes et les hommes qui ne font pas les mêmes choix religieux.

Que quelqu'un m'explique qu'un Vigoulétain qui a choisi la religion protestante n'aurait pas le droit d'une célébration de ses obsèques dans

l'église du village où il a vécu, où il a exercé les plus hautes responsabilités, à Vigoulet-Auzil, au point d'obliger la famille à demander au prêtre, plus ouvert, plus tolérant, plus humain, d'une commune voisine d'accepter que soit célébrées les obsèques par un pasteur protestant, dans une Église, comme cela se fait très régulièrement, dans les communes qui n'ont pas de temple protestant. Ce même prêtre, injustement et illégalement entêté, refusa peu de temps après, un concert de harpe dans notre Église, en faveur des enfants de l'école.

Je n'entends pas que ma commune, un village tranquille des coteaux, soit l'objet de règlements de comptes inter-religieux, qui paraissent d'un autre monde, d'un autre temps.

Je fais ici la promesse à tout Vigoulétain que, quelle que soit son origine, sa religion, sa couleur de peau, sa croyance ou non-croyance religieuse, que personne ne s'opposera plus à la célébration de ses obsèques dans l'église du village, propriété de tous les Vigoulétains, si telles sont ses dernières volontés ou celles de sa famille, dont je suis le seul interlocuteur civil légal, pour accepter ou non l'usage de quelque patrimoine ou lieu municipal que ce soit.

Au cas de mon absence, je donne les instructions pour qu'il en soit ainsi.

Je ne croyais pas imaginable, quand les Vigoulétains m'ont accordé et renouvelé leur confiance, qu'un jour j'aurais à arbitrer d'un usage, œcuménique, raisonnable, éclairé, de notre église, pour faire respecter la loi républicaine, sans l'opposer à la pratique et aux convictions religieuses.

Je crois que l'époque que nous vivons a plus besoin d'amour, de tolérance, d'humanisme, que de personnes qui attisent les clivages.

J'ai toujours entretenu les relations les plus cordiales avec les prêtres de la paroisse, les invitant à ma table, les retrouvant à toutes les fêtes du village, et à de multiples occasions civiles, je les ai revus avec plaisir, ailleurs qu'au village, et j'ai entretenu avec nombre d'entre eux une riche relation épistolaire.

Je suis attaché à la laïcité, faite de tolérance à l'égard de toutes les religions, aussi je m'interdis de m'immiscer dans la gestion diocésaine auprès de Monseigneur l'Evêque de Toulouse, mais je ne lui en voudrais pas, s'il décidait de nous envoyer un prêtre éclairé, tolérant, œcuménique.

Dans notre chère terre d'Occitanie, je n'hésite pas à dire que nous préférons les émules de Monseigneur Saliège, ou Marty, plutôt que de Marcel Lefebvre !

Quoi qu'il en soit, je demande à tous les responsables d'association qui souhaitent que leur soit accordée l'autorisation d'utiliser l'église,

de façon respectueuse, pour des événements à caractère culturel, musical, comme ce fut le cas par le passé, sans jamais poser le moindre problème, de s'adresser directement au maire, seul garant responsable du patrimoine municipal, en dehors des événements religieux catholiques, placés sous l'autorité du prêtre, désigné par l'Evêque, conformément à la loi de 1905.

Il fallait que cette mise au point fût faite, pour que les tristes événements évoqués ci dessus ne se reproduisent pas.

Votre maire, Jacques Ségéric

Notre municipalité en bref



Labor omnia vincit improbus !

Je vous avais parlé précédemment des péripéties de notre feu tricolore : joie !!!!!

Après (plus de) deux ans (ayant reconstitué l'historique détaillé, nous avons noté que nos premières démarches furent entreprises le 20 novembre 2019), notre « feu récompense » est presque totalement opérationnel... Il reste cependant un dernier réglage, et de taille : celui du passage au rouge lorsque la limite de vitesse est dépassée par les automobilistes trop pressés. J'ai bon espoir que lorsque vous aurez cet article sous les yeux, la question sera réglée. La moralité de l'histoire est que la persévérance paie, du moins pouvons-nous le penser pour nous reconforter après tant d'heures passées !

Beaucoup d'heures passées également pour faire nos nouveaux dossiers de subvention (focus plus loin dans ce numéro) : la géométrie nouvelle de notre projet de rénovation du centre culturel (comprenant désormais la crèche intercommunale) nous a obligé à refaire (peut-être aurais-je du intituler mon article « Pénélope »...) nos dossiers et les déposer avant le 31 décembre.

Si quelques nobliaux de l'administration nous ont toisés de haut suite à nos questions traduisant notre connaissance insuffisante des nombreuses règles et procédures, nous avons, une nouvelle fois, bénéficié du soutien sans faille de professionnels des divers services publics ; réconfort supplémentaire, nous avons constaté qu'eux aussi galéraient quant à l'interprétation de certains textes et règlements ; la vie administrative n'est donc pas un long fleuve

tranquille, même pour les « pros » !

Espérant que le résultat sera au rendez-vous, nous poursuivons la chasse aux subventions, et continuons à faire progresser nos projets en franchissant les divers obstacles les uns après les autres.

Parlant de labeur, je n'oublierai pas les nombreux travaux effectués par nos prestataires et les agents de la commune sous la supervision de mes collègues, tâche là aussi sans fin, une intervention effectuée cachant la prochaine à effectuer, toujours dans la joie et la bonne humeur même lorsque quelques vandalismes, incivilités, mauvaises volontés ou querelles de clochers inopportunes viennent nous compliquer les choses ; heureusement, ce n'est que l'exception qui confirme la règle, et les nombreuses personnes de qualité que nous pouvons côtoyer au quotidien nous communiquent l'énergie nécessaire pour poursuivre notre longue et lourde tâche (je pense au poème de Vigny, « la mort du loup »...).

Parlant de belles personnes, j'ai en tête notre belle Ecole des Coteaux, où, vous ne le savez peut être pas car on parle moins des initiatives remarquables que des obstacles ponctuels, de superbes initiatives sont entreprises par l'équipe enseignante pour éveiller nos chers petits. Vous pourrez en découvrir notamment une à la fin de ce Lien, et nous aurons le plaisir de vous faire découvrir les autres prochainement.

Richard Tisseyre

Point d'avancement de nos projets majeurs :



La rénovation du Centre

Culturel : dernières nouvelles

Ainsi que nous l'avons indiqué dans le précédent Lien, les premières études ont été initialisées avec le cabinet d'Architectes Didier Joyes sélectionné à l'issue du concours d'architectes dont nous avons décrit le processus détaillé dans notre dernier numéro : audit thermique, étude de faisabilité géothermique, étude structurelle, diagnostic amiante, analyse des réseaux... Autant d'étapes préalables indispensables avant de passer à la suite.

En parallèle, les discussions ont progressé avec le Sicoval, gestionnaire de la crèche intercommunale sise dans le bâtiment : il fait en effet sens que la chaudière géothermique qui sera installée dans le Centre Culturel rénové puisse également bénéficier à la crèche et remplacer son système actuel de chauffage, lui aussi vétuste et énergivore.

Les réunions avec le Sicoval ont amené à définir les travaux de rénovation de la crèche en découlant (et ceux qui étaient nécessaires indépendamment de la géothermie, comme par exemple le réseau d'évacuation des eaux usées...) et les engagements financiers correspondants.

Nous tenons à remercier nos interlocuteurs du Sicoval qui ont permis à ces discussions complexes d'aboutir en quelques semaines : en effet, les dossiers de subventions déposés l'an passé devaient être amendés en conséquence, notamment en ce qui concerne la DETR (l'Etat) auprès de laquelle un nouveau dossier devait être déposé avant le 31 décembre (pour les autres demandes de subventions acceptées à ce jour, nous avons trois mois de plus - quel bonheur ! - pour déposer les nouveaux dossiers).

Très précieux est le soutien du Sicoval pour nous conseiller dans l'élaboration de ces dossiers complexes en un temps très bref, tout en respectant des procédures administratives pas toujours simples mais toujours chronophages. L'année 2022 va démarrer avec une forte activité sur ce projet, que ce soit sur le plan technique (études, avant-projets...), programmation

(planning affiné, programmation des contraintes...), réglementaire (contrôle, sécurité...), budgétaire (chiffrages détaillés, allotissement,...) ou financier (des sous, toujours des sous...).



Canto Coucut : on rentre dans le vif du sujet

L'étude du principe d'aménagement a progressé avec le Sicoval et notre partenaire Villes Vivantes, permettant d'établir schéma de commercialisation, planning détaillé, et un premier bilan pré-opérationnel, élément fondamental de la politique budgétaire de la Municipalité puisque Canto Coucut doit être une source de financement de nos autres projets.

Les études préliminaires sont également initialisées (sondage de sol, réseaux...), l'objectif étant de concrétiser l'avant-projet et de déposer le permis d'aménager au premier semestre 2022, afin de pouvoir lancer les travaux en 2023 et la commercialisation en 2024.



Macro lot de Faloure

La modification simplifiée de PLU, concernant Canto Coucut et Faloure a été déjà présentée par nos supports de communication : après consultation des PPA (Personnes Publiques Associées - liste impressionnante fixée dans les textes officiels !), le dossier complet ainsi que les avis desdites PPA ont été mis à disposition du public du 22 novembre 2021 au 7 janvier 2022 inclus, durée que nous avons donc étendue au-delà de l'obligation légale de 30 jours consécutifs afin de tenir compte de la période des fêtes de fin d'année.

Là encore, l'expertise du Sicoval est un vrai plus afin de respecter scrupuleusement les processus réglementaires et prescriptions juridiques applicables.

Le travail technique et financier se poursuit en parallèle, et 2022 verra également ce projet progresser significativement.

Richard Tisseyre

2022, une année riche en termes d'échéances électorales nationales

L'élection présidentielle se déroulera les dimanches 10 et 24 avril, tandis que les élections législatives se tiendront elles les dimanches 12 et 19 juin.

Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale, il est encore temps d'en effectuer la démarche. Vous pouvez vous inscrire :

- **En ligne** sur service-public.fr : jusqu'au 2 mars pour la présidentielle et au 4 mai pour les législatives.
- **En mairie** jusqu'au 4 mars pour la présidentielle et au 6 mai pour les législatives.

En cas d'empêchement, il est toujours possible de faire une procuration mais pour cela il ne faut pas attendre dans la mesure du possible le dernier moment afin que la mairie dispose de l'information le jour de l'élection concernée.

Vous avez 2 possibilités :

- > 1/ Faire votre demande de procuration en ligne mais vous serez quand même obligés de vous rendre en personne dans un commissariat ou une gendarmerie avec un justificatif d'identité pour faire valider la demande.
- > 2/ Vous rendre directement en personne dans un commissariat ou une gendarmerie avec un justificatif d'identité, soit avec le formulaire CERFA récupéré sur Internet que vous aurez rempli au préalable, soit en remplissant directement sur place le formulaire qui vous sera fourni.

Le dispositif dérogatoire en vigueur lors des élections départementales et régionales de juin 2021 en raison du contexte sanitaire et autorisant un même mandataire à bénéficier de 2 procurations établies en France n'est plus valable (jusqu'à nouvel ordre...). Pour les prochaines élections le dispositif en vigueur sera donc de nouveau celui du droit commun, à savoir que l'électeur désigné ne pourra avoir qu'une procuration établie en France et une à l'étranger. Il pourra donc avoir :

- Soit 1 procuration établie en France
- Soit 1 procuration établie à l'étranger
- Soit 1 procuration établie en France et 1 procuration établie à l'étranger
- Soit 2 procurations établies à l'étranger

Enfin, une nouveauté : pour les procurations établies à compter du 1^{er} janvier 2022, mandant et mandataire ne devront plus être nécessairement inscrits dans la même commune. Cela est rendu possible par la mise en place d'un répertoire électoral unique national qui permet de contrôler automatiquement le nombre de procurations établies pour un mandataire.

Stéphane Ricci



Droit de réponse

“ Je peux comprendre la réticence de certains de nos concitoyens à l'égard des antennes téléphoniques. En même temps il serait intéressant de savoir si tous les opposants à ce type d'installation, se privent, à titre personnel de l'usage d'un téléphone mobile. Sans antenne, il n'y aurait pas de téléphone portable. C'est toute la difficulté de confondre ou pas, l'intérêt privé de l'intérêt général. Je veux l'usage d'un téléphone portable, mais je ne veux pas d'antenne à côté de chez moi ; Je veux pouvoir prendre l'avion, mais je ne veux pas d'aéroport près de chez moi ; Je veux le tout à l'égout, mais pas de station d'épuration près de chez moi. Je pourrai multiplier à l'infini les exemples.

Je crois qu'en la matière, il faut mettre un peu de bon sens, et de tolérance, avant de camper sur des positions de principes extrémistes, et surtout ne pas se tromper d'adversaire, comme le fait trop souvent l'association Maeva, continuant d'user d'un nom commercial réservé et déposé. Cette même association qui n'avait rien trouvé à dire, lorsqu'une de ses co-fondatrice et dirigeante a rasé à blanc un bois classé, qui lui pour le coup était dans un couloir écologique.

Mon prédécesseur, et ses adjoints, membres de cette association, n'ont pas mieux résolu le problème, lorsqu'ils ont été en leur temps confrontés à la même situation, d'une antenne téléphonique avenue des Pyrénées, ils n'ont eu aucun moyen de s'opposer à ce projet, malgré les recours judiciaires intentés, par des personnes privées.

L'antenne située au lieu dit « collège » entièrement camouflée par des arbres, en dehors de tout chemin de randonnée, piétons cheval ou cycliste, entièrement implantée sur une propriété privée, contrairement aux affirmations mensongères du tract Maeva, elle n'est pas du tout dans un couloir écologique identifié au PLU, la réserve naturelle du confluent étant à plusieurs kilomètres. Totalement invisible depuis la voie publique, aucune habitation à proximité, mise à part celle du propriétaire concerné.

L'antenne avenue des Pyrénées, c'est exactement le contraire, visible à 360 degré, depuis la voie publique départementale, à proximité immédiate

(quelques mètres à peine) de nombreuses habitations, d'un abri bus scolaire etc.

Mon prédécesseur avait écrit à Monsieur le Président du Conseil Départemental, la réponse qui lui fut faite, est exactement la même aujourd'hui : « ...selon la jurisprudence, en l'état actuel des travaux scientifiques, l'invocation du principe de précaution est insuffisant à justifier un arrêté d'interdiction... le juge administratif écarte l'invocation du principe de précaution pour une opposition à déclaration... signé Pierre Izard, alors président du Conseil Général de Haute-Garonne.

Je tiens à votre disposition le dossier ouvert à l'époque, et que mes services ont retrouvé, la jurisprudence s'est même durcie depuis, le gouvernement ayant imposé une couverture totale du territoire, je le répète, la compétence en matière d'autorisation d'édification d'antennes échappe totalement au maire, elle relève exclusivement de l'Etat.

Le seul pouvoir que peut avoir le maire, c'est uniquement sur le domaine public appartenant à la commune, pas sur le domaine privé.

Ce qui m'amène à proposer une réunion publique sur ce thème, et organiser une consultation des vigouletains, qui décideront démocratiquement, s'ils souhaitent ou non que la mairie autorise l'édification d'antenne téléphonique sur un terrain communal.

Ce qui n'empêche aucunement, un particulier de passer un contrat, directement avec un opérateur. Je respecterai, quant à moi, la décision citoyenne, qui s'appliquera exclusivement sur le domaine public.

Pour le reste, cela relève de la liberté de chaque propriétaire, et de la responsabilité de l'Etat d'accepter ou non, en vertu de son pouvoir de police spécial.

Parmi les gens qui me connaissent personne n'oserait me faire le grief de ne pas assumer mes responsabilités, toutes mes responsabilités, mais en l'occurrence je ne saurais accepter d'être mis en accusation dans un tract mensonger, donc diffamatoire, sur une décision qui échappe totalement à ma compétence.

J'invite tout rédacteur de tract, et ou de pétition à une culture précise des réglementations qu'il entend combattre, à ne pas confondre une

DP (déclaration préalable), et un PC (permis de construire), plutôt qu'une présentation fallacieuse, dont le seul but est d'induire en erreur le lecteur, en ciblant inévitablement l'équipe municipale. « Donner une fausse information en vue de porter atteinte à l'honneur et ou la dignité d'une personne » telle est la définition lexicale de la diffamation.

NON Monsieur le Président de l'association Maeva, je n'ai jamais délivré de permis d'édifier une antenne téléphonique ! ”

Jacques Ségéric

La fibre de Charybde et Scylla

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de naviguer dans le détroit de Messine, le courant et les pétroliers sont bien plus impressionnants que Scylla, simple éperon rocheux et village de la cote italienne, (un peu décevant je l'avoue), et que Charybde qui en bon gouffre sous-marin est encore plus discret mais quand même bouillonnant.

Dans notre cas, ce ne sont pas les monstres d'Ulysse mais l'installation de la fibre, et comme pour lui, la situation ne s'arrange vraiment pas et le projet semble à la dérive.

Pour certains foyers en bout de ligne, le débit Internet ne permet pas de communiquer, travailler ou se former en ligne (moins de 3mb/s). Pour ces foyers-là, l'arrivée de la fibre est importante dans le contexte actuel.

Pour bien comprendre notre sujet, quelques explications sont nécessaires.

Le département a créé une entité en charge de ce déploiement : Haute-Garonne Numérique (donneur d'ordre). Cette entité a attribué le marché du déploiement de la fibre à la filiale de la société Altitude créée pour l'occasion : Fibre 31 qui sous-traite maintenant le déploiement à PCE (prestataire de terrain).

Le point de situation : jusqu'en juin 2021, Fibre 31 nous annonçait l'arrivée des connexions en novembre 2021.

En septembre, Fibre 31 ne répond plus et le maître d'ouvrage et le prestataire répondent évasivement sur les délais : mauvais pressentiment.

Devant l'ampleur des réclamations sur le sujet, le Sicoval organise une rencontre le 25 octobre, rencontre pendant laquelle un nouveau planning documenté est annoncé avec une grande certitude par les présidents de Haute Garonne Numérique et de Fibre 31 : « Vigoulet-Auzil sera commercialisé au 1^{er} trimestre 2022 ».

Début décembre, soit un mois et demi après cette affirmation, ne voyant pas de travaux et préparant le suivi de ce dossier, nous nous connectons au site Fibre 31 pour nous assurer du planning, et nous découvrons que notre déploiement est maintenant repoussé en fin d'année (2022 quand même), les autres communes (hors Mervilla) étant seulement repoussées au deuxième trimestre 2022.

En prenant acte de ce nouveau décalage et de notre exception, nous avons demandé des explications aux présidents de ces deux entités par courrier.

Nous communiquerons sur leur réponse non reçue à ce jour. Sans doute sans aucun rapport, PCE était en train de tirer de la fibre devant le centre culturel cette semaine, ce qui est un progrès.

La bonne nouvelle : quand on passe le détroit de Messine, on arrive aux magnifiques îles Lipari et au Stromboli dans un sens, et à Syracuse en venant du Nord, deux endroits superbes. Pour le moment, nous sommes encore entre tourbillons et récifs. Nous passerons bien sûr mais cela va prendre un peu plus de temps... Nous devons donc nous préparer à tenir dans une certaine durée... Certains opérateurs proposent des clés 4G qui permettent une connexion accélérée en option des contrats ADSL... cela peut être une solution d'attente. Bon courage à tous.

Bertrand Godin

In mémoriam



Il est des personnalités qui ont marqué la vie de notre commune, Madame Jacqueline Van Haverbeke en fait partie.

Au nom du Conseil Municipal, et en mon nom personnel, j'ai adressé mes condoléances à sa famille et à son époux Georges Van Haverbeke.

J'ai beaucoup de mal à dissocier leurs visages, tant leurs deux personnalités paraissent indissociables, leur lien indéfectible, sans doute leur gentillesse, leur courtoisie, leur élégance, et leur humour, sont autant de qualités qui présidaient au réel plaisir de converser avec eux, à chacune de nos rencontres.

Qu'il me soit permis de reprendre ici le bel hommage qui fut rendu à Jacqueline Van Haverbeke par Madame Noëlle Thiers, que je remercie de m'avoir autorisé à rapporter la majeure partie de l'éloge qu'elle prononça lors de la célébration des obsèques le 20 octobre 2021.

“ Jacqueline Van Haverbeke nous a quitté à l'âge de 88 ans. Elle est née à Montauban en 1933, d'un père officier militaire qui sera amené, pour sa carrière, à exercer dans de nombreux pays. Sa maman décède quand Jacqueline n'a que 6 ans et c'est sa grand-mère qui va l'élever à Châtellerauld dans le Poitou où elle passera toute son enfance. Quand cette grand-mère décèdera à son tour, c'est une tante qui la prendra avec elle.

La guerre finie, Jacqueline a 14 ans quand elle va retourner vivre auprès de son père. Au cours de ses diverses mutations, elle découvrira ainsi : l'Allemagne, l'Indochine, l'Algérie, la Tunisie... En Indochine, elle fera la classe à des enfants de CE2.

Dotée d'un tempérament énergique, malgré cette enfance difficile, Jacqueline a toujours essayé d'être heureuse. Avec grande intelligence, elle s'est intéressée à de nombreux domaines. Elle

pratiquera de multiples activités dont l'équitation, à l'exemple de son père, et parfois même dans des circonstances originales. Sa famille raconte une chasse à courre qui a fini sur une autoroute en Allemagne... son cheval lancé à toute vitesse, stimulé par le bruit de ses sabots sur l'asphalte. Jacqueline n'avait peur de rien !

En 1959, ils sont en Tunisie et c'est là qu'elle va rencontrer Georges qui va devenir son époux. Soutenu et encouragé par Jacqueline, celui-ci fera une brillante carrière qui les conduira à vivre successivement à Lyon, Paris et enfin Toulouse en 1968. Ils auront ainsi l'occasion encore de voyager beaucoup : Tunisie, Maroc, Sénégal, Viet Nam, Iran, Inde, Finlande, Lituanie, Russie, Tahiti...

C'est à Vigoulet qu'ils choisiront de s'installer définitivement en 1970.

Là encore, Jacqueline va s'investir dans de nombreuses activités communales : cantine de Vigoulet, Centre Culturel avec animation de bricolages pour les enfants, deux mandats au Conseil Municipal. Mais aussi piano, club de bridge et scrabble jusqu'à ces derniers temps.

A l'âge de 40 ans, elle va se former à la pratique du Yoga avec Michèle Persil et Germaine Terral. Elles lanceront un cours sur le village dont beaucoup de Vigouletains ont profité depuis de nombreuses années. Elle a même formé deux élèves qui continuent cette pratique.

Mais sa plus belle réussite, c'est bien sa famille. Deux enfants Hélène et Olivier qui leur ont donné sept petits-enfants. Une grand-mère toujours énergique et rigoureuse mais attentive et proche : un « pilier » au dire de ses petits-enfants qui se sont investis pour préparer cette cérémonie et manifestent une admiration certaine pour « Ma ».

Depuis trois ans, la maladie est venue atteindre Jacqueline mais elle s'est battue courageusement, soutenue par la tendresse de Georges, son époux, qui a été très présent jusqu'à ses derniers jours. ”

**Noëlle Thiers
Jacques Ségéric**

Concert à Vigoulet-Auzil le vendredi 25 mars à 20h30

L'ensemble vocal Les Pléiades se produira en l'église St Martin le vendredi 25 mars à 20h30.

Cet ensemble est né à Toulouse il y a de nombreuses années. Il est aujourd'hui dirigé par Nathalie Accault et constitué de 15 chanteuses et chanteurs impliqués dans la vie chorale toulousaine et qui accomplissent pour la plupart une démarche personnelle de formation vocale. Au-delà des pièces de la période baroque auxquelles il reste

fidèle, le chœur poursuit l'exploration du répertoire anglais du XVII^e jusqu'au début du XX^e siècle. Il interprète également des œuvres de compositeurs contemporains de diverses origines.

L'ensemble Les Pléiades s'est déjà produit à Vigoulet-Auzil le 26 mai 2018 et a laissé un très beau souvenir aux spectateurs présents.

> Participation libre.



A.V.E.C



L'Association des Volontaires de l'Ecole des Coteaux AVEC présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 à tous les habitants de Vigoulet-Auzil.

C'est avec un immense plaisir que l'association a pu renouer avec sa traditionnelle vente de sapins et son marché de Noël, moment de convivialité qui avait tant manqué l'année dernière !



En effet le vendredi 3 décembre, l'association a pu retrouver les habitants autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud ou d'une crêpe ; nous avons pu également acheter des gâteaux confectionnés par les enfants.

Tous les bénéfices de ces ventes permettront le financement des projets scolaires.

Pour cette édition 2021, des artisans des Côteaux ont été conviés et ont pu faire découvrir leurs créations.

Cette année encore, cet événement a été un réel succès et AVEC vous donne d'ores-et-déjà rendez-vous l'année prochaine !

Anne, Aude, Cécile, Christelle, Elie, Emilie H., Emilie R., Erika, Estelle, Julie, Marie-Cécile, Sophie B., Sophie C. et Yasmine



Sortie des Aînés à la Halle de la Machine

Après plusieurs mois à attendre une accalmie dans le contexte sanitaire de la pandémie Covid-19, les Aînés ont enfin pu se retrouver pour une sortie à la Halle de la Machine le 26 novembre dernier.

Une fois la vérification des passes sanitaires effectuée, la conductrice du bus nous a conduits sur place où notre guide nous attendait pour nous faire découvrir les drôles de machines qui peuplent le lieu. L'assemblée a profité des explications sur le fonctionnement du « palettoflamme », instrument de musique aussi assourdissant que spectaculaire, avant de jouir de la sérénade composée par la « roue de guitares ». Place ensuite à un peu de poésie, avec la présentation de la « serre volante », avant d'embarquer pour un voyage sur le dos du Minotaure, à plusieurs mètres au-dessus du sol.

Notre visite s'est terminée par la démonstration des machines à servir les repas : de la « chariotte à assiettes », la « catapulte à pain » ou la « machine à servir le vin », jusqu'à la « canne à sucre », pour nous ouvrir l'appétit. De retour à Vigoulet-Auzil, le repas, servi de façon beaucoup plus conventionnelle, attendait les participants à la Cantine des Coteaux. Une sortie conviviale très réussie, merci à tous pour votre participation !

*Virginie Bousquet,
pour l'équipe du Lien social*



Le comité des fêtes

Au comité des fêtes de Vigoulet-Auzil, on a décidé que 2022 rimera avec moments heureux !

AU PROGRAMME :

- **Le retour de la Karaclettoké** : un savant mélange entre karaoké et raclette qui en a déjà réjoui plus d'un lors des éditions précédentes.
- **La fête du village** : les 10, 11 et 12 juin 2022, Cuba sera à l'honneur à Vigoulet-Auzil. On vous prépare des activités en tout genre pour les petits et les grands.
- **Le Septemberfest** : le 10 septembre 2022. Après le succès de la première édition, nous ne pouvions pas ne pas remettre ça !
- **Une soirée dégustation de vins et fromages** : des produits de qualité et des professionnels pour nous en parler, le cocktail parfait pour apprendre avec plaisir.

On espère que tout cela pourra se faire, et que votre présence ainsi que votre enthousiasme seront toujours au rendez-vous !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres idées/envies ou si vous souhaitez nous rejoindre : comfetes.va@gmail.com

L'équipe du comité des fêtes de Vigoulet-Auzil



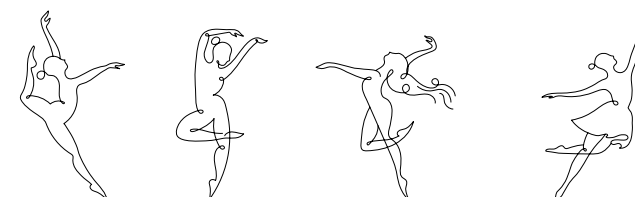
Danse

L'Association Arabesque est repartie du bon pied avec une excellente rentrée : que du bonheur vu la qualité des élèves dans tous les niveaux !

En septembre, Anouk (15 ans) a réussi le concours d'entrée au conservatoire de Toulouse. Elle a eu bien du mérite car le travail de préparation s'est fait lors des confinements par skype... Un petit spectacle a pu être donné en juin lors de la Fête de Vieille-Toulouse avec bien sûr beaucoup de solos préparés aussi par skype. Nous espérons que cette année verra aboutir le gala de fin d'année qui est en bonne préparation. Le 26 février Audrey (13 ans) va présenter un

concours international dans sa catégorie ; elle est très motivée !

L'association remercie de tout coeur la Mairie pour sa participation car sans cela rien ne serait possible.





Le BisCoteaux Trail se prépare au dégel



Il fait froid. Très froid même, il y a du vent. Et voilà qu'il se met à pleuvoir. Ce n'est pas un temps à s'aventurer dehors, encore moins dans les bois. Il faudrait soit être lutteur en manque de boue, soit être mycophile insensible aux frimas, soit être chasseur pour oser se balader sur nos chemins des coteaux en cette saison.

Pourtant, vous pourriez avoir une bonne raison de le faire : vous préparer pour le BisCoteaux Trail, qui fera son retour en 2022 ! Le plus tôt sera le mieux pour être en mesure d'effectuer le grand parcours de 20 km sans demander l'extrême-onction à l'arrivée. Une préparation plus légère pourrait suffire pour le parcours de 9 km ou la marche, mais attention à ne pas se faire surprendre par le dénivelé. Car la pente est forte, et les sentiers sinueux pour tous les marcheurs et coureurs. Même les enfants qui peuvent aussi s'entraîner à taper des pieds dans la fange comme les grands, car ils auront aussi leurs courses.

Pour ces motifs, il est ainsi grand temps de préparer ce trail, malgré la saison. Il s'avère même que pour le comité d'organisation, sa préparation a commencé il y a presque 3 ans : la dernière édition date de 2019... De fâcheuses complications sanitaires ont contrarié la tenue du trail en 2020 et 2021. Cette année, pour parer à ce risque et aux possibles contraintes d'organisation liées, il faudra prévoir des renforts. Qui devront être aussi nombreux que les protocoles et règles supplémentaires à gérer.

Fort heureusement, la date choisie pour cette édition célébrera la fin du printemps et le début de l'été, avec un temps doux et agréable presque garanti, le dimanche 12 juin 2022.

Retenez cette date, qui clôturera le week-end de la fête de village de Vigoulet-Auzil.

N'hésitez pas à aider à la réalisation de l'évènement en tant que bénévole pendant la demi-journée si l'idée vous séduit. Il sera indispensable d'avoir des volontaires pour permettre aux courses de se dérouler sans accroc durant un dimanche matin ensoleillé (promesse de soleil non contractuelle, mais plus probable qu'en hiver, vous en conviendrez).

En effet, les coureurs devront se restaurer, ils devront franchir des routes et ils devront éviter de se perdre en chemin. Sans secours de bénévoles zélés, il est certain qu'ils échoueront, car courir occupera déjà toutes leurs ressources mentales. On ne compte plus les cas de coureurs retrouvés à plusieurs centaines de kilomètres de leur point de départ, trotinant au bord de l'autoroute, assoiffés et perdus, parce qu'il n'y avait pas assez de bénévoles lors de la course à laquelle ils ont pris part. Pour que les Coteaux ne soient pas synonyme de stress post-traumatique, nous aurons encore besoin de vous (et de vos amis ou votre famille, parlez-en autour de vous) !

Vous pouvez manifester votre intérêt par e-mail à l'adresse biscoteauxtrail@gmail.com, ou vous tenir informer sur le site biscoteaux-trail.fr

A très bientôt sur nos chemins ou au plus tard le dimanche 12 juin 2022,

Quentin Grandjean
pour l'équipe d'organisation du BisCoteaux Trail



L'École de Football

Le Club Omnisport des Coteaux est une école de football qui s'est développée au cours de ces dernières années afin de proposer une activité au plus grand nombre.



Sans distinction de niveaux, le club accueille les filles et les garçons désireux de s'adonner à la pratique du football dans une ambiance familiale. En cela l'école de football est porteuse de valeurs sportives fortement ancrées.

Depuis maintenant plus de 5 ans, l'activité est proposée dès l'âge de 3 ans. Nous accueillons les tout-petits de 3 et 4 ans dans notre section des mini-COC, tous les samedis matin de 10h30 à 11h30. Autour du ballon rond, ce sont des exercices permettant le développement de la motricité et de la coordination qui sont mis en avant. Les différents jeux permettent également de créer les liens sociaux et les objectifs adaptés à cet âge là.



Notre école de football commence ensuite dès 5 ans. Nous parlons d'école de football jusqu'à l'âge de 11 ans et de foot d'animation jusqu'à 13 ans.

Nous sommes très fiers de pouvoir proposer cette activité pour les filles et les garçons avec des équipes dédiées sur toutes les catégories d'âge. Les filles et les garçons ont ainsi leurs propres équipes évoluant dans des championnats distincts. Les entraînements sont dispensés le mardi ou mercredi suivant les catégories et les matchs se déroulent essentiellement le samedi.

Sur les catégories de jeunes, les plus de 13 ans, là aussi les équipes de filles sont à l'honneur au club. Nous sommes d'autant plus fiers que certaines et certains de ces jeunes participent à l'encadrement des plus petits. Un lien essentiel qui démontre l'état d'esprit club que l'on souhaite développer.

Chez les adultes, le club a enfin retrouvé cette saison une équipe senior garçon. En effet, cela faisait 3 saisons que nous avions seulement les filles pour représenter le club. L'équipe des seniors filles comme celle des garçons ont des ambitions sportives, mais garde comme moteur principal l'esprit d'équipe et la cohésion.



Une nouveauté cette année, la création de la section Fit-foot. Cette nouvelle pratique sportive allie le renforcement musculaire, la psychomotricité, la proprioception ou encore le cardio-training. Cette nouvelle pratique peut aussi bien être un complément physique à la pratique sportive ou être une pratique sportive à part entière. Déjà une douzaine d'inscrites cette saison viennent aux différents créneaux proposés : le mardi à 19h, le jeudi à 12h15 ou le samedi à 9h30.

Outre l'aspect « compétition », le COC organise régulièrement des événements pour ses joueurs mais aussi pour les habitants non licenciés : sortie au parc d'attractions, galette des rois, chasse aux œufs de Pâques, loto, tournois, projection de matchs sur écran géant, repas de fin d'année...

Autant d'éléments qui font du club un animateur de la vie locale, pourvoyeur d'entrain, de dynamisme et de jeunesse. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou essayer une des activités proposées !

Romain Hochedez



Bonjour entrepreneurs des coteaux

Je vous proposais le mois dernier de se retrouver entre entrepreneurs des coteaux afin de faire connaissance. Cette rencontre a eu lieu le 7 janvier et nous étions 6.

Ce qui ressort de ce déjeuner, c'est que nous partageons les envies de :

- développer notre réseau professionnel
- faire des rencontres pro comme perso
- sortir de l'isolement de l'entrepreneur et de chez soi !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la prochaine séance en février, faites-moi signe.

Par mail : virginie@akuocoaching.com

A très bientôt !

Virginie Cotel



Rappel sur l'ouverture et la présence de nos commerces de bouche

La Cantine des Coteaux est passée en mode hivernal !

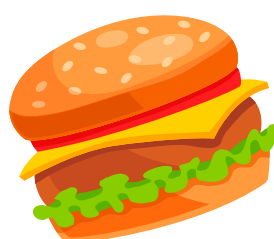
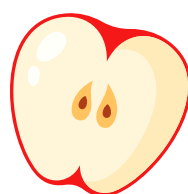
Commande de plats à emporter (grignotages, plat du jour, burgers, poke bowls...) les mercredis, jeudis, et vendredis midi et soir au **06 300 913 90**.

Eden Pizza vous propose ses pizzas tous les mardis et jeudis soir sur le parking du foot. Commande : **07 71 04 23 47**

Primeur présent sur le parking du stade tous les **samedis matins**.

La boucherie charcuterie Granier est présente sur le parking du stade le **jeudi après-midi de 14 h à 18 h**, avec des produits en provenance du Tarn (salaisons, boeuf, veau, porc et agneau).

Fromager généralement présent **un samedi matin sur deux**, sur le parking du stade.



Vers la suppression des contenants en matière plastique à la cantine

A compter de janvier 2022, la suppression progressive des contenants en matière plastique fait son entrée au sein de la cantine de l'école des Coteaux, qui s'est portée volontaire.



Cette évolution trouve son origine dans la Loi EGalim du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Outre la protection des producteurs locaux, cette disposition a pour objectif :

- de favoriser une alimentation saine,
- de diversifier les apports en protéines,
- de lutter contre le gaspillage alimentaire,
- et enfin de supprimer les contenants alimentaires en matière plastique à partir du 1^{er} janvier 2025.

La première étape de cette évolution écologique est la livraison des entrées et des desserts en vrac nécessitant un reconditionnement des aliments dans des saladiers pour servir les enfants. La commune de Lauzerville a été la première collectivité à tenter l'expérience en juin 2021. Les communes de Montclar Lauragais, Lagarde, Renneville et Pompertuzat ont pris part au projet depuis le mois d'octobre dernier.

Le Service restauration du Sicoval a proposé à l'ensemble des communes du territoire de participer à cette expérimentation à compter de janvier 2022.

Le bilan étant aujourd'hui très positif dans les premières communes tests, la commune de Vigoulet-Auzil a accepté de tester le conditionnement des entrées et des desserts en vrac, qui nécessite de repenser l'organisation du service à table.

Au-delà de l'obligation légale de supprimer les contenants alimentaires en matière plastique à échéance du 1^{er} janvier 2025, l'introduction d'entrées et de desserts en vrac présente de nombreux avantages tels que l'adaptation des quantités de denrées aux besoins de l'enfant ainsi que la diminution du volume du gaspillage et des déchets de la commune.

La seconde étape de la suppression des contenants en matière plastique sera l'introduction des barquettes biodégradables et réutilisables, de très bonne qualité, utilisées pour les plats chauds.

Jennifer El Maalem



Les repas de la cantine offerts aux Restaurants du Cœur

Lors de la journée de grève dans l'éducation nationale du 13 janvier dernier, les repas de la cantine n'ont pu être annulés auprès du SIVURST (Sicoval). Afin qu'ils ne soient pas gaspillés, la Mairie a pris l'initiative de les offrir aux Restaurants du Cœur.



Objectif plantation !

Un beau projet est en train de voir le jour avec la participation conjointe de l'équipe enseignante de l'Ecole des Coteaux, la Mairie de Vigoulet-Auzil et l'association Arbres et Paysages d'Autan : un chantier de plantation de haies et arbres sur un terrain communal situé sous le Centre Culturel, mais aussi dans la cour de l'école.

En effet, dans le cadre de leur projet pédagogique autour de la biodiversité, les enseignantes de l'école souhaitent que les enfants puissent planter des arbres et arbustes. La Mairie a répondu avec enthousiasme à leur demande, en mettant à disposition un terrain propice à la réalisation de ce projet.

Afin que ce projet soit complet, non seulement d'un point de vue pédagogique, mais aussi écologique, il a été fait appel à l'association Arbres et Paysages d'Autan, qui œuvre pour la plantation d'espèces locales, endémiques, adaptées à nos sols. Ces plantations sont proposées dans le cadre du programme régional de plantation de haies champêtres nommé « Plant'Arbre », et subventionné par le Conseil Régional.

C'est au total une centaine de haies, arbres et arbustes qui sera plantée par les enfants de l'école. Quelques espèces figurant parmi celles sélectionnées : cornouillers sanguins, pruneliers, aubépines, lilas, fusains, cognassiers, érables, pommier sauvage, merisier, frêne, viornes lantane...

Toutes ces espèces ont pour point commun d'être parfaitement adaptées à nos sols (elles sont peu gourmandes en eau), mais aussi d'être un vrai refuge pour la biodiversité. Les oiseaux et insectes y trouvent en effet abri et nourriture en abondance.

La Mairie, qui porte le projet, a signé une convention et adhéré à l'association afin de permettre l'achat des plants (subventionnés).

Au-delà de la fourniture des plants, l'association accompagne ce projet et prodigue ses conseils techniques pour donner aux plantations toutes les chances de réussir. Il y a tout un protocole à respecter : décompactage de la terre, pralinage des racines, paillage... Nous utiliserons notamment le broyat généré par le broyeur intercommunal, que nos personnels municipaux gardent précieusement pour l'indispensable paillage des plantations.

A noter que M. Loubet, agriculteur et adjoint au maire de Mervilla, apporte son aide pour l'opération de décompactage de la terre, préalable indispensable au projet de plantation.

Le chantier de plantation à proprement parler se déroulera cet hiver, vers la fin du mois de février, à une date qui reste à définir.

A cette occasion, les parents des enfants seront sollicités pour apporter leur aide, mais tous les habitants souhaitant participer à ce chantier, placé sous le signe de l'écologie et de l'avenir, seront les bienvenus ! N'hésitez pas à vous porter volontaire. Nous vous tiendrons informés par les moyens de communication habituels de la mairie.

Pascale Vignaux

Point sur l'extinction de l'éclairage nocturne

Nous vous parlions, dans le dernier Lien, de la question de l'extinction de l'éclairage nocturne dans la commune. Après une réunion publique qui s'est tenue le 26 octobre au Centre Culturel, le Conseil Municipal a voté en faveur de l'extinction à titre expérimental pour une durée d'1 an (lors du conseil municipal du 4 novembre dernier). A l'issue de cette période, un bilan sera fait, avant de décider de pérenniser, ou pas, l'extinction nocturne. Rappelons que l'extinction de l'éclairage nocturne permet de lutter contre la pollution lumineuse, préjudiciable pour la faune et la flore, mais aussi de diminuer la consommation d'énergie et de contribuer ainsi à la diminution des gaz à effet de serre.

L'intervention du SDEHG est prévue le 3 février. L'extinction nocturne sera donc effective dans la nuit du 3 au 4 février 2022.

Certains (rares) lampadaires dits « isolés » ne peuvent pas être éteints pour le moment par ce dispositif. Nous les traiterons au cas par cas.

Des panneaux informatifs seront prochainement posés aux entrées de la commune.

Pascale Vignaux



Bon à savoir

L'Association Arbres et Paysages d'Autan aide aussi les particuliers à réaliser leurs chantiers de plantation.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter leur site internet

www.arbresetpaysagesdautan.fr



Retour en images de la sortie des Aînés à la

HALL DE LA MACHINE

